

ÉLECTIONS MUNICIPALES - 15 ET 22 MARS 2026

LE PROGRAMME
AVEC VOUS
ET POUR VOUS

• Vivre à Veigné

Citoyens engagés pour l'avenir !

Liste conduite par
Jean-Marc JASNIN

www.vivreaveigne.fr



Chères Vindiniennes, chers Vindiniens,



Le programme de Vivre à Veigné a été conçu avec vous et pour vous.

Depuis plusieurs semaines, notre équipe a organisé des groupes de travail associant colistiers, habitants, associations locales et commerçants afin de réfléchir ensemble aux priorités de notre commune. Chaque échange, chaque idée, chaque observa-

tion ont enrichi notre réflexion et orienté nos choix pour bâtir un projet concret et réaliste, en phase avec les besoins et les attentes des Vindiniens.

Nous avons également mis en place une consultation citoyenne, ouverte à tous, permettant à chacun de partager ses propositions, ses préoccupations et ses souhaits pour l'avenir de Veigné. Ces contributions ont nourri notre réflexion et guidé nos orientations, afin que le programme reflète au mieux la diversité des expériences et des points de vue présents sur notre territoire.

Le résultat est un projet clair, pragmatique et ambitieux, au service d'une municipalité à l'écoute et engagée aux côtés de ses habitants. Il vise à améliorer la vie quotidienne dans tous les domaines : des écoles et services périscolaires de qualité, un accompagnement attentif des seniors et des solutions de logement adaptées à tous, une urbanisation maîtrisée et respectueuse du cadre de vie, des espaces publics sûrs et agréables, des activités culturelles et sportives accessibles, et un engagement fort pour la solidarité et l'environnement.

Vivre à Veigné, c'est la volonté d'une équipe qui écoute, agit et construit l'avenir aux côtés des Vindiniens, dans le respect de chacun et pour le bien de tous.

Jean-Marc Jagnin

Candidat tête de liste
et l'ensemble des colistiers de Vivre à Veigné



UNE MUNICIPALITÉ À VOTRE ÉCOUTE

Une mairie qui informe clairement, écoute vraiment et agit efficacement

- **Moderniser** les moyens d'information municipale pour une communication régulière, claire et accessible.
- Instruire les projets importants en associant étroitement les Vindiniens.
- Organiser l'action municipale autour d'objectifs clairs suivis et évalués tout au long du mandat.
- Rendre la mairie efficace et respectueuse, valorisant le travail des agents au service des habitants.
- Relancer une coopération active avec les communes voisines et l'intercommunalité.
- Veiller avec détermination aux intérêts de la commune dans les décisions territoriales.
- Favoriser la mutualisation des moyens afin d'optimiser les services et les coûts.



SOLIDARITÉS ET ACCÈS AUX SOINS

Une commune attentive aux besoins de chacun

- Faciliter la mise en place d'une maison de santé pluridisciplinaire et le maintien des activités de radiologie.
- Mise en place d'une **mutuelle communale**.
- Des logements pour tous, adaptés à chaque âge et à chaque besoin : seniors, jeunes, familles et **PMR**.
- Un CCAS aux actions renforcées, pilier de la solidarité communale.
- Mise en place d'une politique de prévention et d'aide aux victimes (violence, harcèlement...).
- Soutien aux seniors et aux aidants : **transport solidaire**, lutte contre l'isolement et accompagnement des personnes en difficulté.



AFFAIRES SCOLAIRES ET JEUNESSE

Donner à nos enfants les moyens de s'épanouir et de réussir

- **Anticiper** l'évolution de la carte scolaire communale.
- Écoles modernes et accueillantes, où équipements, entretien et sécurité garantissent un cadre idéal pour apprendre et s'épanouir.
- Des cours d'école plus vertes et des cheminements sécurisés vers les écoles.
- Encourager et soutenir les projets éducatifs, culturels et sportifs en partenariat avec les associations de parents d'élèves et les équipes éducatives.
- Des jeunes pleinement intégrés dans la vie locale : un conseil des jeunes doté de moyens pour la mise en œuvre de leurs projets.
- Un périscolaire aux horaires élargis pour mieux répondre aux besoins des familles.
- Des activités diversifiées, notamment pendant la pause méridienne.



URBANISME ET CADRE DE VIE

Un développement équilibré pour bien vivre à Veigné

- Une **urbanisation raisonnée** et équilibrée entre logements, services et environnement.
- Création d'une commission d'urbanisme agissant en toute transparence, notamment dans le suivi et l'évolution du PLU.
- **Redynamiser** les pôles de vie du **bourg** et des **Gués**, en repensant circulation, stationnement et aménagements pour plus d'accessibilité et d'attractivité.
- Un **environnement préservé** : aménagements paysagers, protection de la biodiversité, gestion de l'eau.



PROTÉGER VOTRE QUOTIDIEN

Assurer la sécurité, la tranquillité et la qualité de vie

- **Police Municipale** : renforcement des effectifs.
- **Vidéoprotection** : étendue et modernisée.
- Incivilités : lutte contre les dépôts sauvages, les dégradations, les nuisances sonores...
- Eclairage public : adaptation des horaires notamment autour des lieux fréquentés en soirée (gymnases, salles associatives, équipements publics).
- Des trajets du quotidien sécurisés : écoles, loisirs...
- Relance et extension du dispositif Voisins Vigilants.



BÂTIMENTS ET ÉQUIPEMENTS COMMUNAUX

Des équipements modernisés, accessibles et durables

- Patrimoine : mise en place d'un **plan de maintenance pluriannuel**.
- **Ecoles** : des bâtiments rénovés, confortables en toutes saisons, accessibles et pensés pour le bien-être de tous.
- Équipements sportifs : des installations modernisées, économes en énergie et adaptées aux besoins.
- **Développement des énergies renouvelables** pour accéder à une autoconsommation collective.



VIE ASSOCIATIVE, CULTURE ET SPORTS

Des associations dynamiques, pour une commune vivante

- Des infrastructures et équipements **modernisés, sécurisés, accessibles** et adaptés aux besoins des pratiquants (salle de boxe, école de musique, stade de foot...).
- **Soutenir** les associations dans leur développement et leurs projets (simplification des démarches, formations pratiques...).
- Une commune qui encourage l'engagement et met en valeur les bénévoles.
- Aménager au sein des équipements existants des espaces de convivialité pour favoriser les rencontres et le partage.
- Une **programmation culturelle renouvelée**, accessible et adaptée à toutes les générations, en faisant de la salle Cassiopée un véritable pôle culturel.



MAÎTRISE FINANCIÈRE

Assurer une gestion responsable, transparente et durable

- **Aucune augmentation des taux** d'impôts communaux.
- Engager un audit financier indépendant.
- Recherche proactive de financements pour augmenter notre capacité à investir (subventions, mécénat, partenariats).
- **Maîtrise de la dette** par l'optimisation des dépenses et la mise en place de plans pluriannuels d'investissement et de maintenance.



ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Redynamiser le commerce, l'artisanat et l'emploi local

- **Accompagner** les acteurs économiques existants et **soutenir** l'installation de nouveaux (commerces et restaurants).
- Mettre en valeur un espace public accueillant et animé pour favoriser les rencontres, le dynamisme local et la consommation de proximité.
- Créer une nouvelle zone artisanale et organiser le développement économique le long de la D910, limitant ainsi la circulation en centre-bourg.
- Mise en place d'une **commission Commerce et Entreprises** avec un référent en mairie afin de les accompagner dans leurs projets et développement.



VOIRIES ET MOBILITÉS

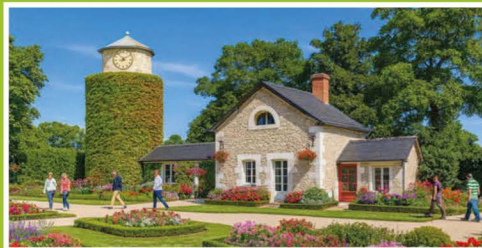
Des déplacements plus fluides, plus sûrs, plus agréables

- Voiries : mise en place d'un **plan d'entretien et de rénovation** sur la mandature.
- **Mobilités douces** et accessibilités : des aménagements et des cheminements continus sécurisés pour piétons, cyclistes et personnes à mobilité réduite (PMR).
- **Halte multimodale** : favoriser l'interconnexion automobile, 2 roues, ferroviaire, bus et tram du projet du Service Express Régional Métropolitain (SERM).



DÉCOUVREZ LE PROJET
DE LA CHAMPIONNIÈRE : CŒUR DE VIE





LA CHAMPIONNIÈRE : CŒUR DE VIE ÉCOLOGIQUE ET INTERGÉNÉRATIONNEL

Ce domaine de 21 hectares doit redevenir un atout pour la commune, un moteur de vie où l'on se retrouve pour des événements populaires qui rythment la vie et favorisent les rassemblements où l'on partage, où l'on respire.

Le Parc propriété communale depuis plus de 20 ans doit devenir un lieu vivant pour tous :

- Des accès facilités et un stationnement végétalisé pour accueillir visiteurs et manifestations.
- Des équipements indispensables : sanitaires, eau, électricité, pour faciliter l'organisation des événements.
- Des espaces de loisirs et de convivialité : parcours de santé, aires de jeux, pique-nique, terrains de boules, pour toutes les générations.
- Des espaces pédagogiques dédiés à la biodiversité : ruches, verger conservatoire, vignes... pour protéger le vivant et préparer demain.

Le patrimoine bâti sera restauré :

- Des salles de réception pour accueillir événements familiaux ou associatifs.
- Des espaces fonctionnels pensés pour faciliter la vie locale.



VENEZ ÉCHANGER AUTOUR DU PROGRAMME

Ces réunions sont des moments ouverts et conviviaux pour échanger librement autour du programme, partager vos idées, vos attentes et votre expérience du quotidien à Veigné.

ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Vendredi 20 février à 18h

URBANISME ET CADRE DE VIE

Samedi 21 février à 10h30



JEUNESSE ET VIE ASSOCIATIVE

Vendredi 27 février à 18h

SOLIDARITÉS ET ACCÈS AUX SOINS

Samedi 28 février à 10h30



PERMANENCE ÉLECTORALE

5, rue de la Victoire (anciennement Les Aviat's)

RÉUNIONS PUBLIQUES

Mardi 10 mars à 20h
Restaurant scolaire des Gués

Jeudi 12 mars à 20h
Moulin - salle Hubert Marionnaud

CONTACTEZ-NOUS

Vous souhaitez nous rencontrer, échanger, organiser une réunion ou une rencontre de quartier ?

contact@vivreaveigne.fr / 07 82 49 80 97 / www.vivreaveigne.fr